



PRÉVOYANCE - SANTÉ ET ACCORDS DE BRANCHE IMPACTS ET MESURES À PRENDRE POUR LES ENTREPRISES

Mercredi 10 avril 2013 – de 8 h 40 à 12 h 30 – FIDAL, 14 bd Général Leclerc, Neuilly

OBJECTIF DE LA MATINÉE

Le développement des accords de branche en Prévoyance et en Santé collective bouleverse l'autonomie des entreprises, leurs marges de manœuvre et leurs libertés de choix.

Cette situation, si elle était amenée à se généraliser davantage, pourrait priver à terme les entreprises de toutes initiatives et réduirait le marché à une poignée d'intervenants.

- La liberté de concurrence est-elle bien respectée dans ce cadre entre tous les opérateurs de prévoyance mis, en principe, sur un pied d'égalité par la loi Evin ?
- La mutualisation des risques est-elle toujours pertinente et appliquée dans les branches?
- Quelles tendances émergent actuellement de la jurisprudence et quelles conséquences pour les entreprises et les assureurs des dispositions des articles 1 et 2 de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 ?

Cette matinée se propose de rappeler le cadre juridique actuel, les jurisprudences intervenues et les diverses positions du marché.

La table ronde rendra compte des incertitudes vécues par les entreprises, les professionnels et de leurs attentes.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques, juristes et ressources humaines
 - Directeurs et responsables assurances collectives
 - Commerciaux et technico-commerciaux « collectives »
 - Actuaires, consultants « compensation & benefits »

des compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés de courtage, du conseil...

CONTACTS

Informations pédagogiques / Programme :

Laurent GIRETTE - laurent.girette@actualg.com - Tél. 06 83 72 22 10

Inscription / Organisation:

CARITAT - Tél. 01 44 51 04 00 - Fax 01 44 51 04 09

PROGRAMME - INTERVENANTS

8 h 40 – Café d'accueil

9 h 00 – Introduction de la journée

Laurent GIRETTE

Associé, CARITAT

9 h 10 – Lecture juridique experte des dispositions et des jurisprudences. Conséquences. Interprétations.

Michel HALLOPEAU

Avocat Associé, FIDAL

Sandrine PERDRIX

Avocat Associé, FIDAL

10 h 00 – **Témoignage d'une Fédération Patronale** Intervenant à préciser

10 h 40 – Pause-café

11 h 00 –

TABLE RONDE

animée par Laurent GIRETTE

Consultant Expert Prévoyance et Retraite, Président B&V

Perceptions et interprétations des différents acteurs du marché avec :

Anne LEBOSSEY

Responsable juridique, MALAKOFF-MÉDÉRIC et QUATREM

Pascale SOYEUX

Directrice des Assurances Collectives, LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Valérie HEBERT-LECARPENTIER

Responsable du département juridique Retraite, Prévoyance, Santé, GENERALI France

Laurent OUAZANA

Directeur Général de CIPRES-VIE Vice Président de l'APAC

Intervenant à préciser

Fédération professionnelle ayant mis en place un accord de branche

Membre de la DSS à confirmer en charge de la COMAREP

12 h 30 – Fin de la matinée



Coupon à retourner avec le chèque de règlement à : Caritat - 5 rue Tronchet - 75008 Paris

	INSCRIPTION	Prévoyance - Santé et accords de branche 10 avril 2013
PARTICIPAN		Téléphone : Fax : E-mail :
☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom : Prénom : Prénom : Fonction :		Matus Dant de Naville
		Frais de participation : 480 € HT + TVA 19,60%, soit 574,08 € TTC.
Adresse :		Remise de 75 € HT à partir du deuxième participant du même organisme.
	Fax :	
DESTINATAIRE FACTURE ET CONVENTION DE FORMATION ☐ Mme ☐ Mile ☐ M.		Annulation possible sans frais jusqu'à 15 jours avant la manifestation. Dans les
	Prénom :	Foit à
Fonction :Adresse :		SIGNATURE ET CACHET DE LA SOCIÉTÉ :